

AURILLAC AGGLO Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le 03/07/2025

ID: 015-241500230-20250630-DEL\_2025\_083-DE

#### Extrait du registre des délibérations

Le Conseil Communautaire, convoqué le 24 juin 2025, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **30 juin 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 48

Nombre de conseillers représentés : 17

Nombre de conseillers absents à la séance : 3

Nombre de conseillers suppléés : 1

#### **ETAIENT PRÉSENTS:**

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMMET, Vanessa BONNEFOY, Nadine BRUEL, Christiane GAILLARD, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Géraud DELPUECH, Jean-Luc DONEYS, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Jean-Paul NICOLAS, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Julien VIDALINC, Véronique VISY

## **ETAIENT REPRESENTE(E)S:**

Bernadette GINEZ (représentée par Daniel FLORY), Catherine AMALRIC (représentée par Géraud DELPUECH), Elisa BASTIDE (représentée par Julien VIDALINC), Jamal BELAIDI (représentée par Sylvie LACHAIZE), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Louis ESTEVES (représenté par Philippe FABRE), Christian FRICOT (représenté par Mireille LABORIE), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Philippe MAURS (représenté par Jean-François BARRIER), Maxime MURATET (représenté par Véronique VISY), Christophe PESTRINAUX (représenté par Philippe COUDERC), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Valérie RUEDA (représentée par Pierre MATHONIER), Jean-Louis VIDAL (représenté par Thierry CRUEGHE)

### **ETAIENT ABSENT(E)S:**

Yves ALEXANDRE, Chloé MOLES, Philippe SENAUD

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

# N° DEL\_2025\_083 : ADMINISTRATION GENERALE / TABLEAU DES EFFECTIFS - JUIN 2025 Rapporteur : Monsieur Bernard BERTHELIER

Le tableau des effectifs recense par filière l'ensemble des emplois permanents créés au sein de l'Agglomération, que ces emplois concernent des agents titulaires ou non titulaires (emplois contractuels permanents). Ces emplois peuvent être affectés dans la limite des postes créés par le Conseil Communautaire et recensés dans l'organigramme de la Collectivité.

Les emplois surnuméraires susceptibles d'être ouverts n'ont d'autre finalité que de permettre de gérer les mouvements, promotions ou recrutements nécessaires pour pourvoir lesdits postes créés et autoriser les déroulements de carrière des personnels. Ces volumes ne correspondent aucunement à des emplois existants ou à pourvoir au sein de la Collectivité. Il s'agit, d'une part, à travers ces disponibilités, de permettre la promotion de grade ou de cadre d'emplois des personnels fonctionnaires au sein de la Collectivité et, d'autre part, en cas de recrutement externe, de garantir que celui-ci pourra être rapidement exécuté, quel que soit le grade détenu par le candidat retenu ou sa filière de rattachement. Ainsi, le nombre maximal de postes d'agents titulaires susceptibles d'être affectés sur les emplois ouverts dans l'organigramme d'Aurillac Agglomération est fixé à 340.

Les emplois ou missions aidés, dits « non permanents » (parcours emploi compétence, services civiques...), font également l'objet d'un état récapitulatif.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025 Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le 03/07/2025

ID: 015-241500230-20250630-DEL\_2025\_083-DE

Une actualisation du tableau des effectifs est aujourd'hui nécessaire afin de prendre en considération les modifications intervenues depuis l'adoption de la précédente version de ce tableau par délibération n° DEL 2025 056 du 7 avril 2025.

Par ailleurs, pour compléter l'information du Conseil Communautaire et sans que cela ne constitue une obligation réglementaire, le tableau des effectifs est enrichi de données portant sur les emplois en détachement ou mis à disposition d'un tiers ainsi que les personnels à temps partiel ou bénéficiant d'une disponibilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de valider le nouveau tableau des effectifs joint en annexe, prenant en compte les créations et les suppressions suivantes :

CRÉATIONS Emplois permanents	POSTES
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	1
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	1
Adjoint du patrimoine	1
ETAPS principal 1ère classe	1
Agent de maîtrise principal	1
Agent de maîtrise	4
TOTAL	9

SUPPRESSIONS Emplois permanents	POSTES
Attaché	1
Assistant de conservation principal 1ère classe	1
Assistant de conservation principal 2 <sup>ème</sup> classe	1
Assistant de conservation	1
Ingénieur	1
Technicien principal de 2ème classe	1
Adjoint technique principal de 1ère classe	4
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
TOTAL	11

CRÉATIONS Emplois non permanents à temps complet - CDD						
Intitulé du poste	Nbre de postes	Article CGFP	Catégorie	IFSE	Durée	Motifs
Gestionnaire carrière / recrutement	1	L.332-8-2°	В	GFB3	3 ans	Vacance suite à disponibilité de plus de 6 mois
CRÉATIONS Emplois non permanents à temps non complet - CDD						
Développeur full stack	1	L.332-8-2°	В	GFB3	1 an	Création
CRÉATIONS Emplois permanents à temps complet - CDI						

ID: 015-241500230-20250630-DEL\_2025\_083-DE

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Intitulé du poste	Nbre de postes	Article CGFP	Catégorie	IFSE	IR	Date effet
Chargé de mission	1	L.332-10	А	GFA4	450	15/07/2025
« Animateur GEMAPI »					483	01/01/2027
Chargé de mission	1	L.332-10	В	GFB3	457	15/07/2025
« Technicien GEMAPI »					466	01/01/2027
TOTAL						4

CRÉATIONS Emplois non permanents à temps complet – CDD Renouvellement						
Intitulé du poste	Nbre de postes	Article CGFP	Catégorie / IR	IFSE	Durée	Date effet
Chargé de projet « Petites Villes de Demain »	1	L.332-24 L.332-25 L.332-26	A IR : 455	GFA4	13 mois 28 jours	03/07/2025
Chargé de projet « Animateur du projet de valorisation touristique et patrimoniale »	1	L 332-24 L.332-25 L.332-26	A IR : 435	GFA4	13 mois 24 jours	07/11/2025
Chargé de mission « Responsable service juridique »	1	L.332-8-2°	A IR : 455	GFA2	3 ans	18/07/2025
Chargé de mission « Contrôleur de travaux »	1	L.332-8-2°	B IR : 441	GFB2	3 ans	01/09/2025
Chargé de mission « Adjoint au responsable DMA »	1	L.332-8-2°	A IR: 545	GFA3	3 ans	12/09/2025

SUPPRESSIONS Emplois non permanents - CDD	POSTES
Chargé de projet « Plan Alimentaire du Territoire »	1
Chargé de mission « Agent d'accueil, d'entretien et de gardiennage de camping – Site de l'Ombrade »	1
TOTAL	2

- de dire que, conformément à l'organigramme, le nombre maximal de postes susceptibles d'être affectés à titre permanent est limité à 340.

Au registre sont les signatures, Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Pierre MATHONIER

Sébastien PRAT.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025 Reçu en préfecture le 03/07/2025 52LO

ID: 015-241500230-20250630-DEL\_2025\_083-DE